

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE GRAVIERE "GENETTI"

MAITRE DE L'OUVRAGE : COMMUNE DE CHAMOSON

DATE : 04.07.2011 MODIFICATIONS : 29.10.2012
02.12.2013

Alpa

N° 790 500 00

Reçu le 17 AOUT 2015

Transmis: CC RL



Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 17 JUIN 2015

Droit de sceau: Fr. 250.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:



LA COMMUNE DE CHAMOSON

En séance du Conseil municipal du : 14 janvier 2014

Le Président :

Le secrétaire :

Approuvé par l'assemblée primaire le :

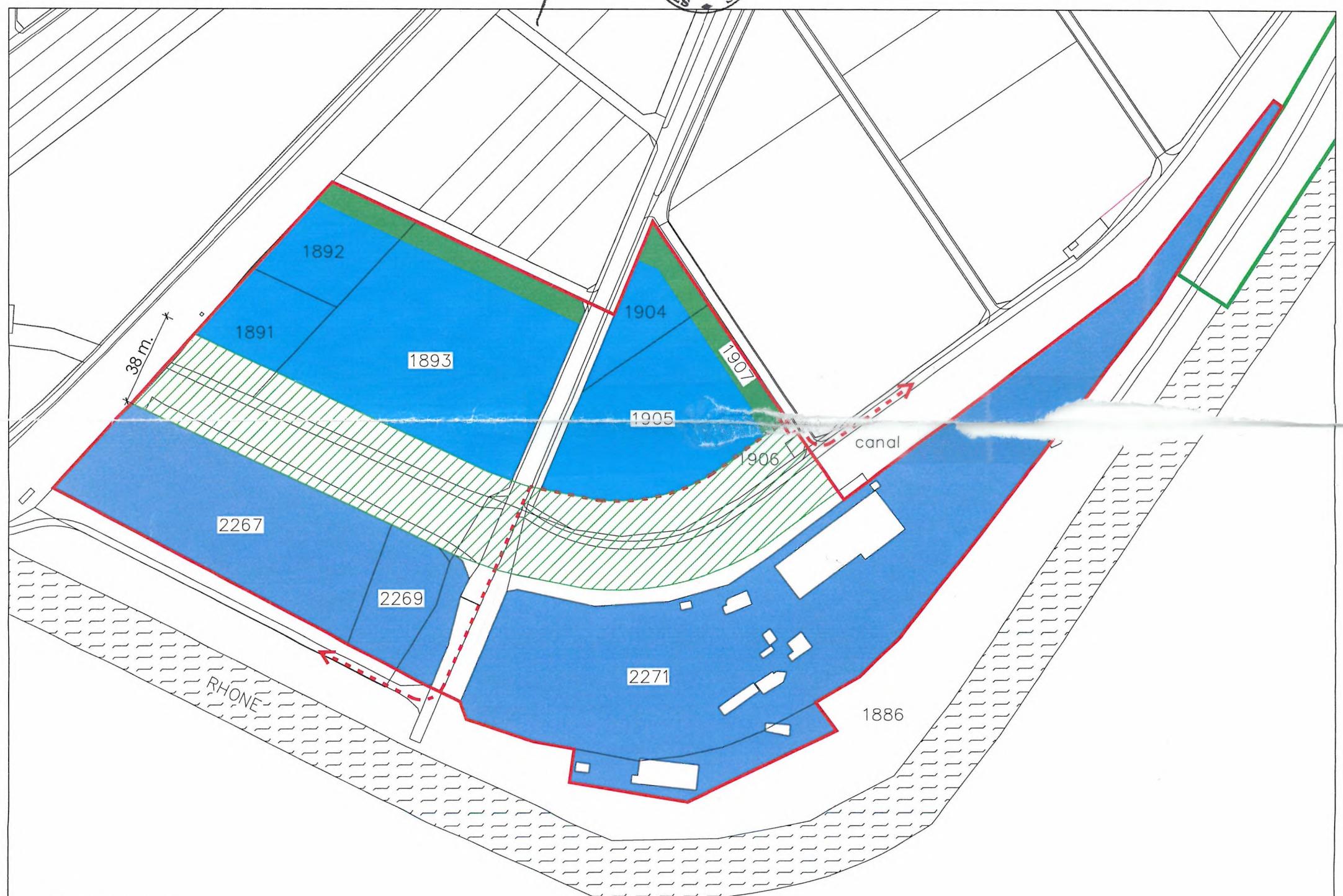
26 mai 2014

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

En séance du :

Le Président du Conseil d'Etat :

Le Chancelier :



ECHELLE : 1:2000

— PERIMETRE DU PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

— PISTE CYCLABLE (TRACE PROPOSE)

— ZONE DE PROTECTION DU PAYSAGE (IMPORTANCE CANTONALE)

— ESPACE COURS D'EAU

— SECTEUR DE CONSTRUCTIONS, INSTALLATIONS ET ENTREPOSAGE

— SECTEUR D'ENTREPOSAGE

— SECTEUR TAMPON

